

toujours en usage : en 1742, défense est faite aux hôteliers, cabaretiers et autres habitants de la ville de recevoir les mendiants et les vagabonds, « ni permettre de
 « tenir en leur logis et maisons aucune académie de tabac
 « à la pipe, attendu les insolences et mauvaises actions
 « qui s'en suivent, et dont on entend chaque jour diverses
 « plaintes. » (Arch. de Lyon, par Rolle. P. 116—1642)

Eh bien ! maintenant que nous avons fait d'immenses progrès, l'usage de la pipe et du cigare n'est plus soumis à la prohibition. On a la liberté de fumer dans les cafés et même dans les salons du plus beau monde. On prouve ainsi qu'on ne craint pas la mauvaise odeur ; mais qu'on regarde simplement comme une saleté tout ce qui n'est pas à la mode, laquelle a toujours été la souveraine de la société élégante.

On le voit : de tout temps le vin a usé de sa puissance avec excès et sa triste autorité est encore vivante de nos jours ; mais il semble que dans les pays où l'on ne cultive pas la vigne, cette autorité est encore plus tyrannique que dans ceux où l'on fabrique le vin ; ce qui prouverait que l'habitude d'en boire journellement est presque un remède contre les excès de l'ivrognerie, parce qu'elle habitue les buveurs à l'action de ce liquide. Voici en effet ce qu'on peut lire dans le *Salut Public* du 7 septembre 1873 : « Nous trouvons dans un travail de statistique des
 « détails fort curieux sur les victimes de l'ivrognerie,
 « dans les différents pays civilisés ; en Angleterre les
 « excès de boisson tuent chaque année une moyenne de
 « 50,000 personnes, dont 12,000 femmes ; en Allemagne
 « les victimes de l'ivrognerie sont de 40,000 par an ;
 « en Russie de 25,000 ; en Belgique de 4,000 ; en France
 « de 2,000. »

Il est à présumer que dans les régions du nord, le vin